

—“ Et pour le mien, Monsieur.” (Tête du Monsieur).

Un moment après, il apprenait que Madame Z. avait obtenu une séparation de corps.

En rentrant chez lui, M. G. rencontre un de nos meilleurs magistrats. Il traverse la rue pour le féliciter sur l'augmentation des salaires. — “ Vous ne sauriez croire, mon cher juge, avec quel plaisir j'ai lu cette nouvelle dans les journaux qu'on m'adressait à Paris. La chose vous est bien due ; puis, on a beau dire, une petite pointe de luxe fait du bien parfois ; ça dore délicieusement le déclin de la vie ; c'est un dernier rayon de soleil à travers le crépuscule du soir ! . . . ”

Pauvre Monsieur G. ! vous êtes encore en dehors des rails ; la poésie ne vous réussit pas plus que l'enthousiasme pour le commerce, pas plus que la galanterie auprès des jolies femmes. Du reste, ce n'est pas votre faute, si tout le monde ici veut être affligé, malade, ou désappointé. Rentrez chez vous, mon brave, il est sept heures, et votre dîner vous attend. Un délicieux perdreau lardé, arrosé d'un verre de vieux bourgogne, vous fera oublier vos gaffes de l'après-midi. Puis, près de la cheminée, à la lueur d'une grosse bûche qui flambe, vous reverrez peut-être en rêve le délicieux pays que vous venez de quitter.

PAULE.

CARNET D'UN MONDAIN.

Tout Québec est en liesse : M. Chapleau leur revenant comme lieutenant-gouverneur, c'est un événement que les conservateurs saluent avec enthousiasme, — que les libéraux regardent comme une délivrance. En effet, la politique, dans laquelle M. Angers a dû intervenir, avait jeté, entre ce dernier et le parti qui s'est vu dépossédé du pouvoir, une barrière de haines, d'animosités et de rancunes qui se trahissaient sourdement jusque dans les réceptions officielles.

M. et Madame Chapleau seront les bienvenus dans la vieille capitale. Ils vont continuer, dans cette poétique résidence de Spencer Wood, les traditions de courtoisie et d'hospitalité qu'y ont établies leurs prédécesseurs.

Madame Chapleau possède les brillantes qualités qui peuvent donner l'éclat désirable aux réceptions du lieutenant-gouverneur : la beauté, l'intelligence et une royale distinction. Elle saura réunir autour d'elle l'élite de la société et fera les honneurs de la maison du gouvernement avec l'élégance et la grâce qu'elle a déployées chez elle à Ottawa, où elle sera vivement regrettée.

Je fais, en passant, des vœux pour que sa santé, qui a été chancelante depuis quelques mois, lui revienne complètement.

Peu d'hommes sont entrés dans la politique fédérale dans d'aussi belles conditions que M. Angers. Il jouit, dans tout le Dominion et surtout dans le parlement du Canada, d'une réputation aussi brillante qu'honorable, et il saura la conserver.

Madame Angers sera, sans doute, à Ottawa, entourée de la sympathie et de l'admiration qui lui sont depuis longtemps acquises à Québec. Elle est brillamment douée, et son affabilité ne manquera pas de lui gagner une place marquée dans la société élégante qui fait l'orgueil de la capitale.

C'est à Ottawa, chez M. Joseph Marmette, son gendre, que réside, depuis des années, Madame F. X. Garneau, veuve de l'historien national du Canada. La maladie qui a failli l'enlever à sa famille dernièrement semble disparue. M. Ernest Garneau, du Connecticut, qui avait été appelé auprès de la vénérable malade, vient de quitter son frère, M. Alfred Garneau, dont il a été, à Ottawa, l'hôte depuis quelques semaines.

On dit que M. Tracey, avocat d'Albany, (frère du général Tracey, membre du Congrès américain, qui a épousé Melle Hermine Duchesnay, de Montréal,) va nous enlever bientôt une de nos plus charmantes Canadiennes, dont la famille porte, du côté paternel, un nom distingué dans la magistrature, et du côté maternel l'éclat d'une grande gloire militaire. Si la rumeur est exacte, il me sera bien permis d'offrir à tous les deux l'assurance que nos félicitations ne tombent pas dans la catégorie des banales expressions consacrées par l'usage.

M. et Madame Bergeron ont passé quelques jours en ville chez Madame O'Hara, rue Bishop. Depuis le printemps, ils habitent, à Beauharnois, une fort jolie résidence, d'où la vue embrasse les vastes horizons du lac St-Louis, et dont les environs, l'été, sont ce qu'il y a de plus beau. C'est là que le député-orateur, en attendant la reprise de ses devoirs parlementaires, partage agréablement son temps entre l'étude de la politique, dont il fait sa carrière avec un succès persistant, et la littérature, pour laquelle il a un culte particulier. Madame Bergeron, qui joint à son charme personnel un grand talent pour la musique et une intelligence remarquablement cultivée, ne contribue pas peu au tranquille bonheur de cette retraite, où les amis sont toujours sûrs de trouver une cordiale hospitalité.

Des fleurs à profusion ; de superbes décorations de drapeaux et de verdure ; des oiseaux chanteurs dissimulés dans les fenêtres ; de la musique divine et un parquet idéal : telle était la salle des fêtes de l'hotel Windsor, le soir de la Saint-André. Dans l'atmosphère tiède, imprégnée de l'âpre parfum des roses et des chrysanthèmes, une société d'élite s'abandonnait au plaisir de la danse, sous l'œil du saint patron des Ecossais, dont on avait placé la statue à une extrémité de la salle. Plus brillante que jamais, la fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Un souper d'un luxe fabuleux fut servi à minuit aux invités, qui y firent largement honneur.

Cette célébration de la Saint-André, par les Ecossais, se fait régulièrement tous les ans ; mais tout le monde s'accorde à dire que son éclat habituel a été dépassé cette année.

Monsieur et Madame Van Bruyssel, qui ont passé l'été à Montmorency et qui s'étaient attardés dans ce délicieux endroit, pour lequel l'automne se montre toujours prodigue de ses mélancoliques beautés, sont retournés à Ottawa, ces jours derniers. L'on sait que, depuis deux ans, le consul-général de Belgique a transporté ses bureaux dans la capitale. Montréal et Québec y perdraient, mais, c'est ce qui devrait être fait pour les autres consulats-généraux. Le siège du gouvernement devrait les réunir, à côté des ministres, des juges de la Cour Suprême et du haut personnel de l'administration, de manière à ajouter au cachet de la petite cour du représentant de la Reine à Ottawa.